Messe du dimanche après l'Ascension
Dimanche 8 mai 2016
Chapelle ND de Compassion (Bulle) et Basilique Notre-Dame (Fribourg)

« Ayez entre vous une continuelle charité, car la charité couvre le grand nombre des péchés. »

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Mes bien chers frères,

Comme saint Paul dans sa première lettre aux habitants de Corinthe, saint Pierre dans l'épître d'aujourd'hui encourage les premières communautés chrétiennes à pratiquer une ardente charité et il ajoute « car la charité couvre le grand nombre des péchés. » Comment comprendre cette affirmation ?
En cette année de la miséricorde, où le pardon des péchés doit être au cœur de notre méditation, et à l'approche de la fête de la Pentecôte, qui marque la naissance de l'Église animée par une intense charité, essayons de comprendre ce que veut dire ici saint Pierre.
Cette affirmation « la charité couvre le grand nombre, ou la multitude, des péchés » peut être comprise en deux sens différents et complémentaires, suivant ce que l'on met derrière les « péchés » dont parle saint Pierre.

La charité couvre les péchés que l'on découvre autour de soi

Tout d'abord les péchés dont il est ici question peuvent être ceux dont nous sommes témoins, ceux que nous constatons ou subissons, qu'ils soient commis par des hommes extérieurs à l'Église ou, chose bien douloureuse mais nous le savons par expérience bien fréquente, qu'ils soient les péchés des chrétiens.
Comprise en ce sens, la phrase de saint Pierre nous invite alors à couvrir de notre charité les fautes du prochain. C'est ce à quoi saint Paul nous encourage lui aussi lorsqu'il dit : « la charité est patiente ; la charité est serviable (…) elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. »
Ainsi la pratique de la charité, dont Jésus a fait *son* commandement, nous fait aimer jusqu'à nos ennemis. Et cette charité que le chrétien est invité à vivre, prend alors bien des formes : excuser la faute d'autrui, supposer le meilleur de lui, ne pas rapporter inutilement sa faute par des médisances, espérer sa conversion avec patience, lui rendre service, prier pour lui… voilà ce que peut signifier couvrir par la charité la faute du prochain.
Mais n'y a-t-il pas là une sorte de lâcheté ? au lieu de « couvrir la faute » du prochain ne faudrait-il pas plutôt la « dénoncer » avec force ? Ne faudrait-il pas s'y opposer au lieu de la cacher ? Certes, dans certaines situations, il nous revient de clairement condamner l'erreur d'une conduite, notamment pour des

parents, des éducateurs ou des supérieurs. Certes nous ne devons jamais cacher le péché si cela risque de nuire à d'autres. Mais prenons un peu de recul : combien de fois, lorsque nous sommes tentés de « dénoncer » la faute du prochain, cherchons-nous avant tout à nous mettre en avant (peut-être parce que ce péché-là est l'un des rares que nous ne commettons pas), ou bien à nous faire plaindre en montrant que cette faute nous a blessés ? Combien de fois faisons-nous des reproches à notre prochain, davantage pour nous « défouler » que pour le faire changer de conduite ? Combien de fois nos cris, nos protestations indignées ou notre mauvaise humeur trahissent que notre intention première n'est pas de *dénoncer* le péché mais plutôt *d'accabler* le pécheur ?
« Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient *afin* d'être les fils de votre Père qui est au cieux » … car agir de la sorte, ce n'est pas agir avec lâcheté mais avec amour, c'est se souvenir que Dieu fait de même avec nous : lui qui est toujours offensé par le péché, qui déteste le péché… mais qui aime infiniment le pécheur.

La charité couvre nos propres péchés

Nous en venons alors naturellement au second sens qu'il est possible de donner à la phrase de saint Pierre en considérant cette fois notre propre péché. Ainsi comprise l'affirmation de saint Pierre signifie : « la charité couvre également le grand nombre de *nos* péchés. »
C'est ce que manifeste l'exemple de Marie-Madeleine, dont le Seigneur dit : « Ses nombreux péchés lui sont pardonnés », et il en donne la raison : « parce qu'elle a beaucoup aimé ». Le Christ l'affirme clairement : la pratique de l'amour de Dieu et du prochain obtient le pardon de nos péchés.
Mais là encore ne peut-on faire une objection : n'est-ce pas un peu facile ? n'est-ce pas là une manière de s'en sortir à bon compte ? Cela ne ressemble-t-il pas à ce terrible conseil de Luther à Mélanchton : « Sois pécheur et pèche fortement, mais confie-toi et réjouis-toi plus fortement encore dans le Christ » ? La charité suffirait-elle donc pour effacer les péchés et, par conséquent, la pénitence serait-elle inutile ? Répondons avec saint Thomas d'Aquin : « Personne n'aime sincèrement, qui ne se repent pas sincèrement. Il est clair en effet que plus nous aimons quelqu'un, plus nous avons de douleur si nous l'offensons. Et c'est là un des effets de la charité. » La charité, la vraie charité, ne peut donc exister sans un regret du péché commis, une ferme volonté de s'en détourner, de se convertir et de faire pénitence. Mais cette charité dépasse en un sens la pénitence : elle nous fait venir à bout du mal par le bien. Car cette charité, mes frères, en tant que vertu déposée en nous par Dieu, nous rend victorieux du péché en nous détournant de lui pour nous

attacher à Dieu. Ce n'est plus seulement notre foi ou même nos œuvres qui nous justifient, c'est Dieu lui-même, nous comblant de son amour et nous permettant de le répandre autour de nous.
Ainsi, ayons entre nous une continuelle charité, car la charité couvre le grand nombre de nos péchés.

Ainsi soit-il.